



HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°87-2021-052

PUBLIÉ LE 23 AVRIL 2021

Sommaire

Préfecture de la Haute-Vienne / Direction de la Légalité

87-2021-04-20-00004 - Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2021/038 du 20 avril 2021 - création de secteurs d'information sur les sols (SIS) (20 pages)	Page 3
87-2021-04-20-00008 - Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2021/039 du 20 avril 2021 - création de secteurs d'information sur les sols (SIS) (7 pages)	Page 24
87-2021-04-20-00009 - Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2021/040 du 20 avril 2021 - création de secteurs d'information sur les sols (SIS) (7 pages)	Page 32
87-2021-04-20-00005 - Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2021/041 du 20 avril 2021 - création de secteurs d'information sur les sols (SIS) (6 pages)	Page 40
87-2021-04-20-00006 - Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2021/042 du 20 avril 2021 - modification de secteurs d'information sur les sols (SIS) (10 pages)	Page 47

Préfecture de la Haute-Vienne

87-2021-04-20-00004

Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2021/038 du 20
avril 2021 - création de secteurs d'information
sur les sols (SIS)



Préfecture de la Haute-Vienne
Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DL/BPEUP n° 2021/038 du 20 AVR. 2021

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la Haute-Vienne,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 2 avril 2021 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les absences d'avis émis par les communes des EPCI entre le 30/06/20 et le 30/12/20;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 15/07/20 ;

Vu les absences d'observation du public recueillies entre le 15/01/21 et le 15/02/21 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Haute-Vienne ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 15/01/21 au 15/02/21;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Vienne,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'Environnement, les secteurs d'information des sols (SIS) sont créés pour l'Établissement Public de Coopération Intercommunale Communauté de Communes ÉLAN Limousin Avenir Nature.

sur la commune de Compreignac
Fiche SIS N° 87SIS08517

sur la commune de Bessines sur Gartempe
Fiche SIS N° 87SIS08525

sur la commune de Razes
Fiche SIS N° 87SIS08531
Fiche SIS N° 87SIS08532

Ces secteurs d'information des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral

ARTICLE 2 – PUBLICATION

Les secteurs d'information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet :
<http://www.georisques.gouv.fr>
L'arrêté est publié au recueil des actes administratif du département de la Haute-Vienne.

ARTICLE 3 - NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et au présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1, et des Directions Départementales des Territoires.

ARTICLE 4 - APPLICATION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maires et président d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Limoges, le 20 AVR. 2021

LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



JÉRÔME DECOURS



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	87SIS08517
Nom usuel	BACHELLERIE
Adresse	COMPREIGNAC
Lieu-dit	
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	COMPREIGNAC - 87047
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien site minier uranifère passé dans le droit commun (i.e. sorti de police des mines), situé à 140 m à l'Est de Chabannes, 350m au NO de Bachellerie sous la route D248 reliant Razès à Compreignac.</p> <p>Nature du chantier minier : Mine à ciel ouvert (MCO). Réaménagement : l'excavation a été comblée en totalité et remodelée en adoucissant les pentes pour les intégrer au relief général. Couverture par de la terre végétale et ré-ensemencement.</p> <p>Un bassin de décantation est présent au nord du site, en bordure du Ritord.</p> <p>Localisation de l'ancien carreau minier : parcelles 0459, 0460, 0461, 0462, 1715, 1711, 1708, 1699, 1704, 1692, 1708, 1710, 1703, 1693, 1734. Localisation de la MCO : parcelles 1715, 1711, 1710, 1703, 1693.</p>
Etat technique	Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière
Observations	<p>Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers. Période d'exploitation minière : juin à décembre 1976.</p> <p>AP 94-324 du 08/09/1994 prenant acte de la déclaration d'abandon du site (parcelles incluses dans cet AP : section F2, n°460, 462, 1692, 1694, 1699, 1700, 1703 à 1712, 1734, 1831, 1832). AP 98-175 du 27/04/1998 supprimant les contrôles prévus par l'AP du 08/09/1994.</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	BACHELLERIE	https://mimausabdd.irsn.fr/#

Sélection du SIS

Statut Soumis
Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection

Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée
Cadastre
Observations sur la numérisation

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 568770.0 , 6548532.0 (Lambert 93)
Superficie totale 41693 m²
Périmètre total 1633 m
Précision des contours

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
COMPREIGNAC	0F	1734	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	462	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	460	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	1692	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	1704	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	1710	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	1708	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	1711	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	1703	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	1693	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	1699	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	1715	29/04/2019
COMPREIGNAC	0F	1707	29/04/2019

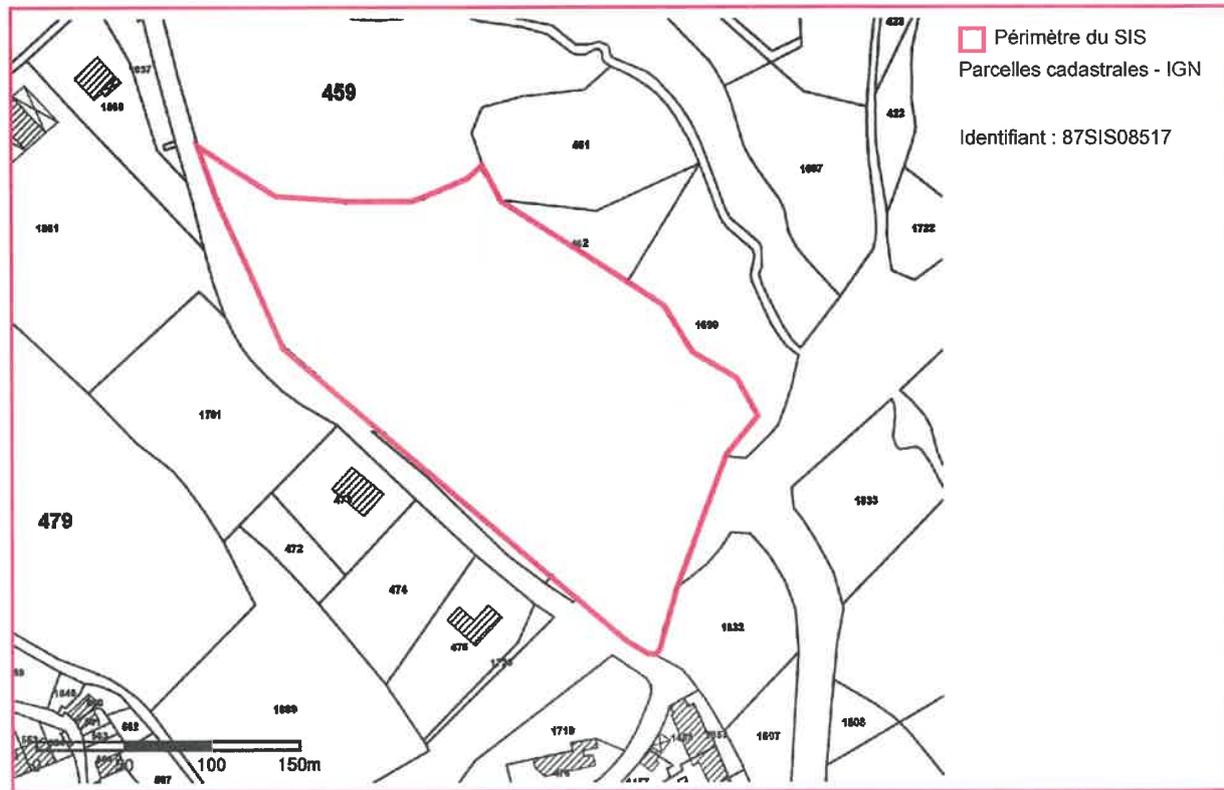
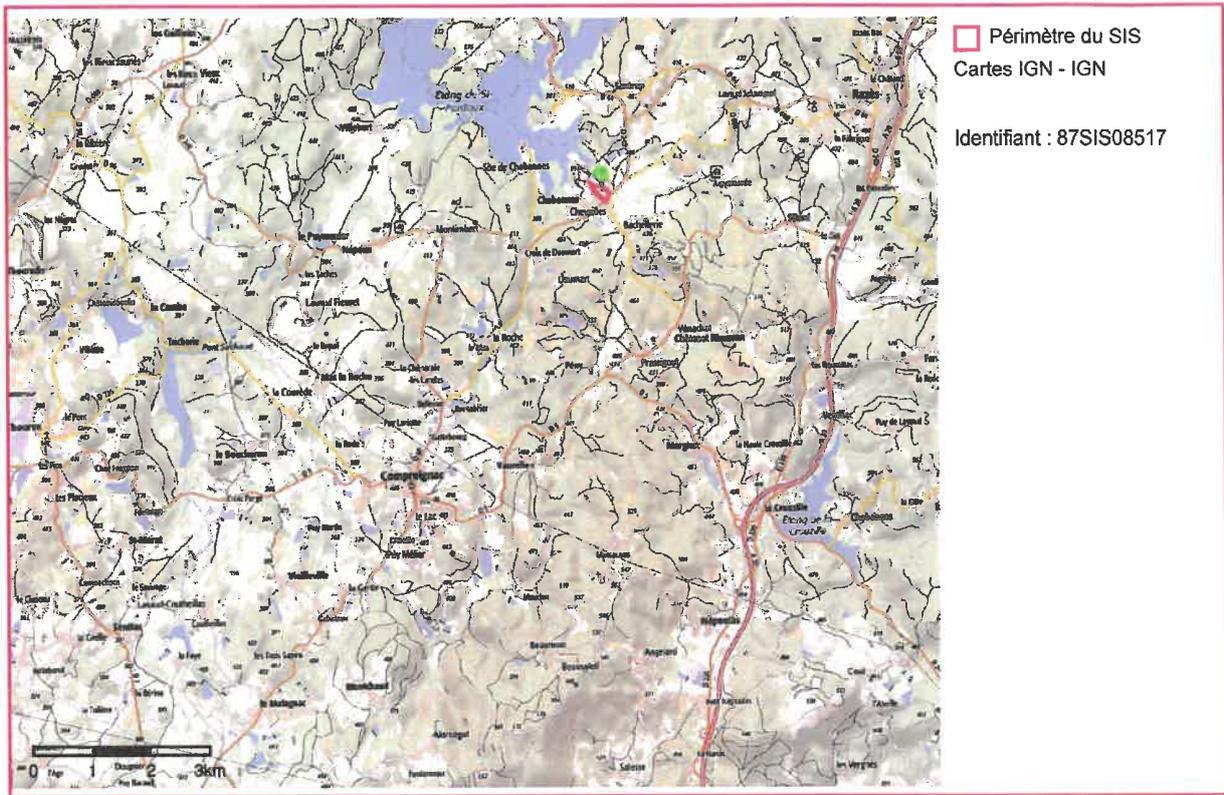
Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
Fiche site BACHELLERIE_2000		Non
Fiche site BACHELLERIE_2004		Non

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
10/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
29/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
20/05/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	changement de statut pour modif IH direct
23/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH

Cartographie



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
 à l'arrêté du **20 AVR. 2021**
LE PREFET,
Pour le Préfet
le Secrétaire Général,


Jérôme DECOURS



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	87SIS08525
Nom usuel	CHANTELOUBE
Adresse	Chanteloube
Lieu-dit	
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	BESSINES SUR GARTEMPE - 87014
Autre(s) commune(s)	RAZES - 87122
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien site minier uranifère passé dans le droit commun (i.e. sorti de la police des mines)</p> <p>Nature des chantiers miniers : Travaux miniers souterrains (TMS) et Mine à ciel ouvert (MCO).</p> <p>Réaménagement :</p> <p>L'entrée du travers banc a été reprise dans l'exploitation de la MCO sud, l'ensemble a été ensuite enseveli sous la grande verse à stérile de la fosse Centre. Le montage a été en partie détruit par l'exploitation de la fosse Centre, le reste étant entièrement comblé.</p> <p>Les fosses nord et sud ont été entièrement remblayées au cours de la phase d'exploitation.</p> <p>Une partie des galeries a été détruite par l'exploitation des MCO (R111 , R117, R119, R121, R123, R125 et entrée L100). Les orifices restants ont été bouchés par des stériles d'exploitation, le reste des galeries est resté vide.</p> <p>Réalisation de plates-formes et de pentes de talus adoucies avec, dans certaines parties, des pistes d'accès intégrées.</p> <p>Épandage de terre végétale sur l'ensemble des zones remodelées, ensemencement et plantation d'arbres.</p> <p>État du site en 2008: La majorité du site est couverte par la forêt avec quelques zones en prairie ainsi que des zones à tendance marécageuse et des zones à genêts et ronces.</p> <p>Les bassins situés au Nord du site recueillent les eaux provenant de la source (et surement d'autres arrivées d'eau), le premier est plein et les autres sont en eau. Des arbres poussent au milieu. La DDE a construit un bassin supplémentaire à côté des bassins de décantation, au bord de la route et l'a grillagé.</p> <p>Concernant les rejets d'eau : Les eaux recueillies au niveau des bassins passent dans une canalisation sous la route communale 31, empruntent une rigole sur 20 m qui aboutit à l'étang situé en contrebas au nord du site. Il n'y a pas de station de traitement.</p> <p>Localisation des verses : parcelles 1082, 1173, 1176, 0101, 0102, 1158, 1162, 1161, 1160, 1157, 0099, 0100, 1088, 0170, 0097, 1155, 1133, 1135, 1156, 0686, 0171, 0053, 0054, 0684.</p>

Localisation de la MCO : parcelles 0667, 0582, 0583, 0021, 0027, 0028, 0026, 0692, 0029, 0030, 0034, 0037, 0690, 0688, 0058, 0061, 0057, 0056, 0055, 1089, 0095, 1156.

Localisation ancien carreau minier : 0116, 0112, 1169, 1170, 1168, 1166, 1167, 1165, 1175, 1174, 1176, 1164, 1163, 1161, 1173, 1082, 1160, 0101, 0170, 0099, 1156, 0171, 0053, 0054, 0095, 1089, 0684, 0061, 0682, 0027, 0021, 0583.

Etat technique Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière

Observations Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers.
Période d'exploitation minière : janvier à novembre 1966 pour les TMS et janvier 1976 à novembre 1979 pour la MCO.

Arrêté préfectoral 94-304 du 12/08/1994 relatif à l'abandon du site.
Présence de servitudes conventionnelles de droit privé au profit de l'État. Elles consistent en interdiction de construction et aménagements en matériaux lourds, de travaux de voirie sauf ceux nécessaires à l'accès au site, de forages, de travaux miniers et d'ouverture de carrière . De plus l'arrêté préfectoral du 12/08/1994 précise que l'eau de la MCO ne pourra pas être utilisée pour l'alimentation humaine.

Arrêté préfectoral 98-174 du 27/04/1998 relatif à la suppression des contrôles.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	CHANTELOUBE	https://mimausabdd.irsn.fr/#

Sélection du SIS

Statut Soumis

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection

Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée

Cadastre

Observations sur la numérisation

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 573204.0 , 6552953.0 (Lambert 93)

Superficie totale 142620 m²

Perimètre total 2603 m

Précision des contours

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
RAZES	0E	57	11/04/2019
RAZES	0E	56	11/04/2019
RAZES	0E	27	11/04/2019
RAZES	0E	21	11/04/2019
RAZES	0E	18	11/04/2019
RAZES	0E	688	11/04/2019
RAZES	0E	697	11/04/2019
RAZES	0E	684	11/04/2019
RAZES	0E	26	11/04/2019
RAZES	0E	17	11/04/2019
RAZES	0E	29	11/04/2019
RAZES	0E	28	11/04/2019
RAZES	0E	690	11/04/2019
RAZES	0E	695	11/04/2019
RAZES	0E	30	11/04/2019
RAZES	0E	34	11/04/2019
RAZES	0E	692	11/04/2019
RAZES	0E	582	11/04/2019
RAZES	0E	583	11/04/2019
RAZES	0E	37	11/04/2019
RAZES	0E	686	11/04/2019
RAZES	0E	52	11/04/2019
RAZES	0E	51	11/04/2019
RAZES	0E	53	11/04/2019
RAZES	0E	682	11/04/2019
RAZES	0E	59	11/04/2019
RAZES	0E	61	11/04/2019
RAZES	0E	58	11/04/2019
RAZES	0E	54	11/04/2019
RAZES	0E	55	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1088	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	113	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1165	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	112	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	116	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	117	11/04/2019

BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1166	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1167	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1168	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1169	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1170	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1174	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1163	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1161	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1155	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1157	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1160	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	99	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	100	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	101	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	102	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1082	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1158	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1162	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1164	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1171	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1173	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1176	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1133	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	97	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	171	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	172	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1089	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1156	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	170	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	95	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1135	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1175	11/04/2019
BESSINES SUR GARTEMPE	0D	1159	11/04/2019

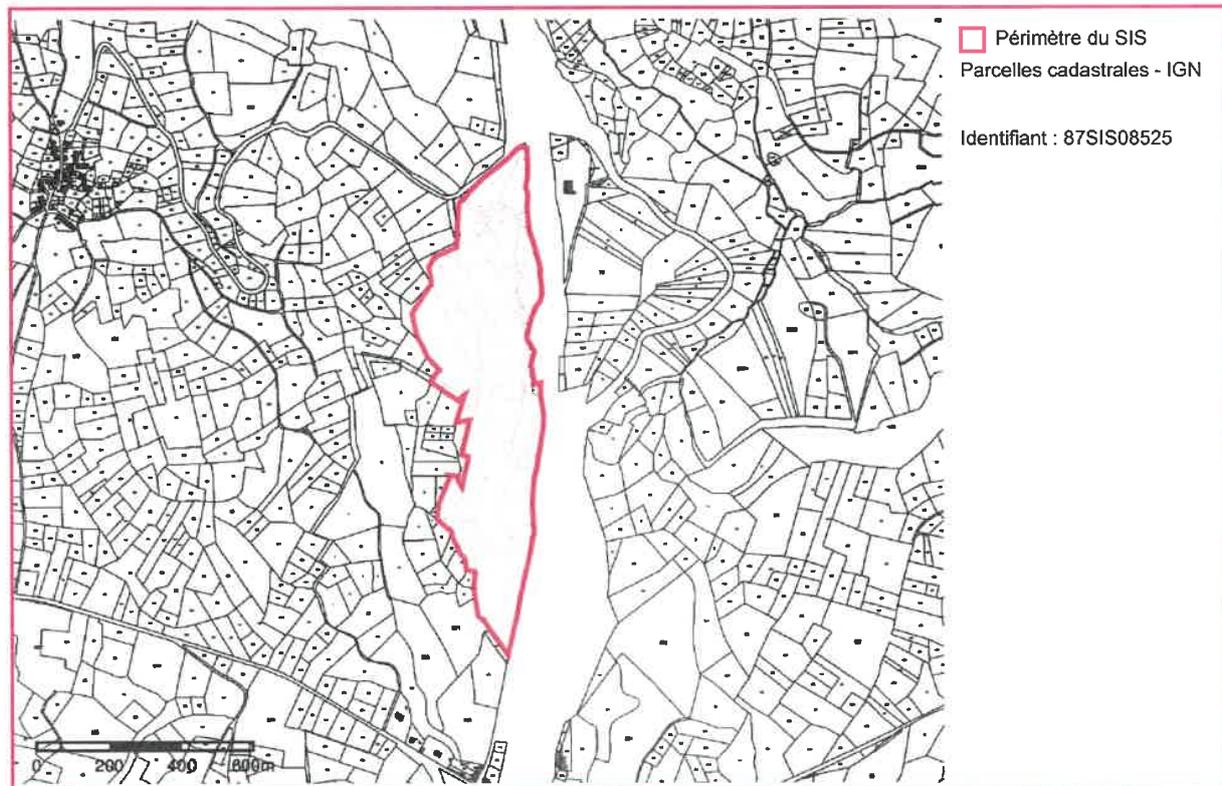
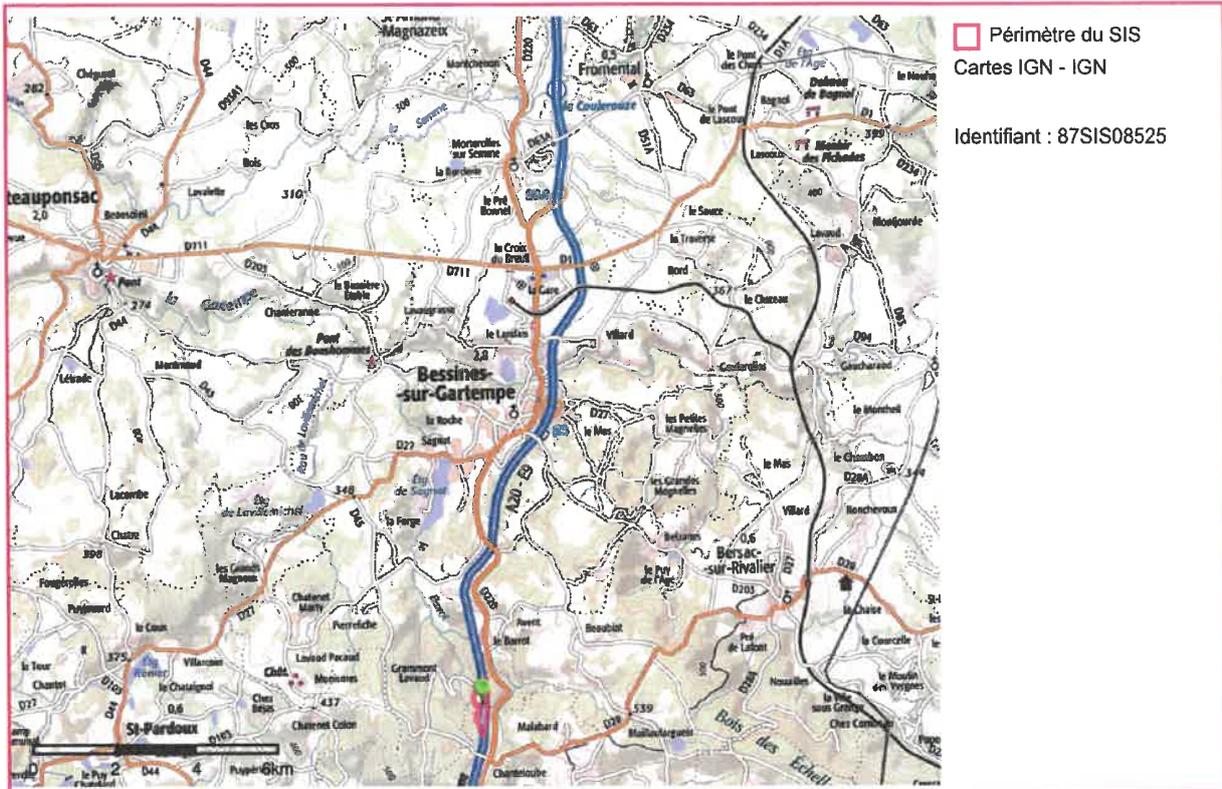
Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
Fiche site CHANTELOUBE_TMS		Oui
Fiche site CHANTELOUBE		Oui
Fiche site CHANTELOUBE_MCO		Oui

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
11/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
12/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
20/05/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	changement de statut pour modif IH direct
28/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH
26/03/2020	Demande de modification	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Passer les docs en diffusable
26/03/2020	Soumission pour validation	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs passés en diffusables

Cartographie



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
à l'arrêté du **20 AVR. 2021**

LE PREFET,
Pour le Préfet
le Secrétaire Général.

Jérôme DECOURS



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	87SIS08531
Nom usuel	LE ROUDET
Adresse	RAZES
Lieu-dit	
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	RAZES - 87122
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien site minier uranifère passé dans le droit commun (i.e. sorti de police des mines)</p> <p>Nature des chantiers miniers : Travaux miniers souterrains (TMS).</p> <p>Réaménagement :</p> <p>Les recoupes R2, R3 et R4, le puits et le montage ont été remblayés avec du tout venant. La galerie R1 a été remplie par 76 m3 de béton. Le puits a été ouvert jusqu'à la base de R1, remblayé sur 2 m par du béton puis sur 5 m par grave ciment. La tête est coiffée d'une dalle en béton armé.</p> <p>Localisation de l'ancien carreau minier : parcelle 0108.</p>
Etat technique	Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière
Observations	<p>Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers.</p> <p>Période d'exploitation minière : juin à novembre 1949.</p> <p>Arrêté préfectoral 94 -7 du 13/01/1994 donnant acte de la déclaration d'abandon partiel du secteur du Roudet.</p> <p>Arrêté préfectoral 98-173 du 27/04/1998 supprimant les contrôles de l'arrêté 94-7.</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	ROUDET	https://mimausabdd.irsn.fr/#

Sélection du SIS

Statut Soumis

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection

Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée

Cadastre

Observations sur la numérisation

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 571695.0 , 6549533.0 (Lambert 93)

Superficie totale 2762 m²

Perimètre total 326 m

Précision des contours

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
RAZES	AE	108	29/04/2019

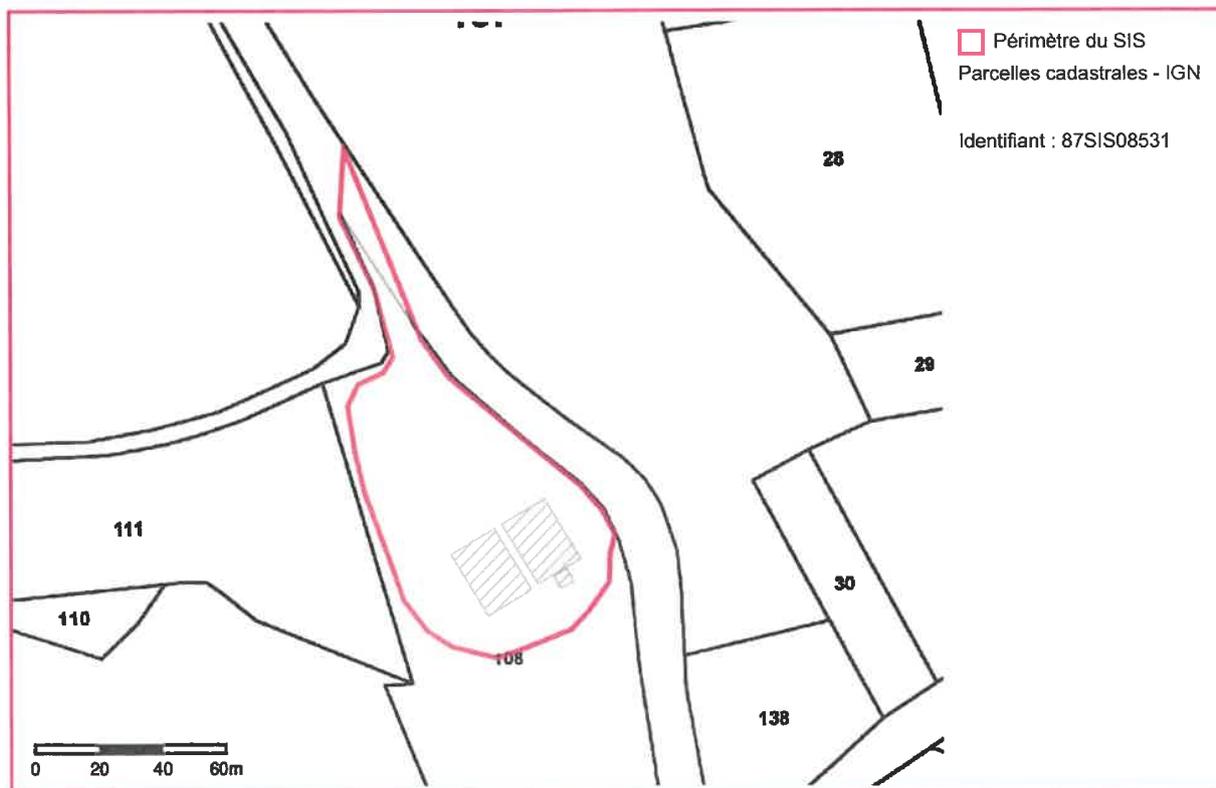
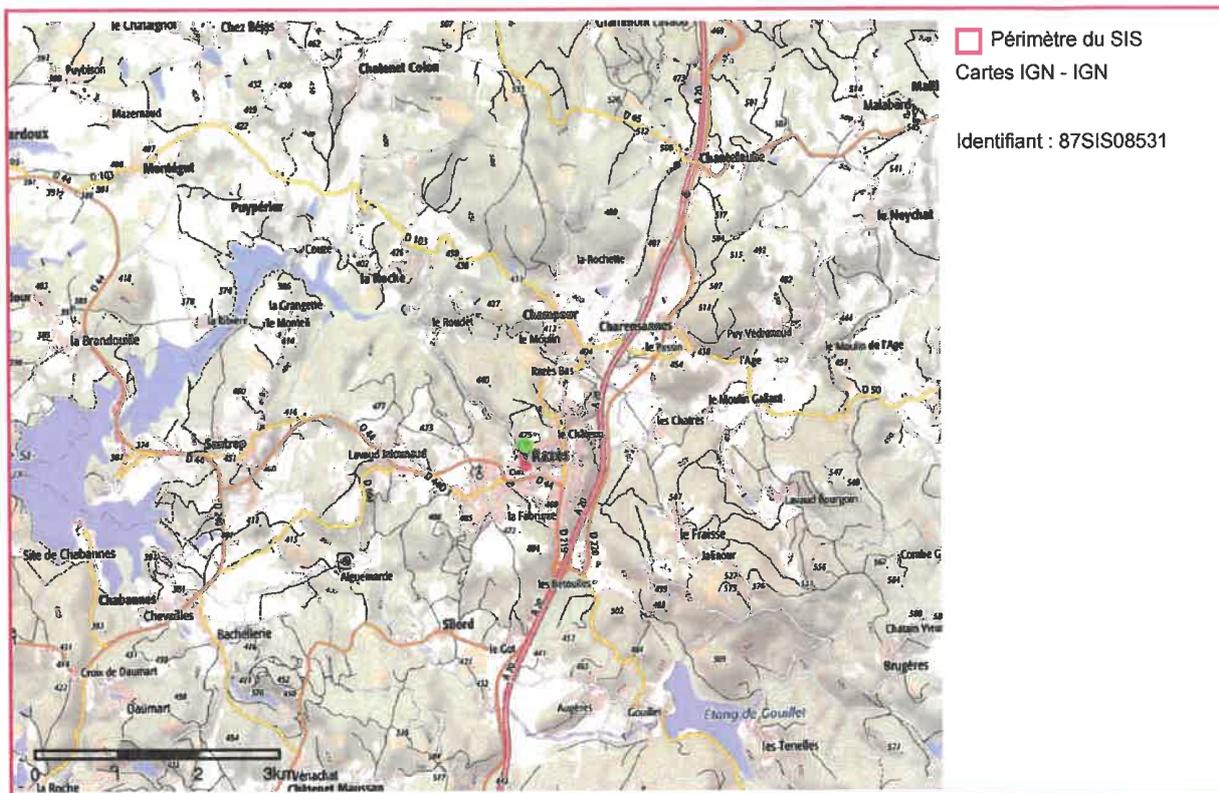
Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
Fiche site LE ROUDET		Oui

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
11/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
29/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
20/05/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	changement de statut pour modif IH direct
28/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH
26/03/2020	Demande de modification	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Passer les docs en diffusables
26/03/2020	Soumission pour validation	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs déjà en statut diffusables

Cartographie



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
 à l'arrêté du **20 AVR. 2021**
LE PREFET,
 Pour le Préfet
le Secrétaire Général.

Jérôme DECOURS



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	87SIS08532
Nom usuel	SANTRO
Adresse	Razès
Lieu-dit	
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	RAZES - 87122
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien site minier uranifère passé dans le droit commun (i.e. sorti de police des mines) Nature du chantier minier : mine à ciel ouvert (MCO).</p> <p>Le site est localisé à 1,5 km au OSO du village de Razès, en bordure nord de la D60a reliant Razès à Compreignac, à 450 m au sud du hameau de Santrop.</p> <p>Réaménagement : Comblement total de l'excavation avec les produits stockés au nord de la MCO Remodelage des pentes pour les intégrer au relief général Étalement de la terre issue du décapage initial Apport de végétation par ensemencement mécanique Petite fosse creusée à la demande de M. AUROY Reboisement des parcelles 414, 1170, 1172, 1174, 1176, 1178, 1179, 1181.</p> <p>Rejets d'eau : 2 bassins de décantation au SE du site.</p> <p>Localisation des verses : parcelles 1180, 0409, 1182, 1171, 1173, 1170, 1172, 1181, 1178, 1177. Localisation de la MCO : parcelles 1175, 1177, 1176, 1174, 1179, 0414, 0413. Localisation de l'ancien carreau minier : parcelles 0409, 1182, 1171, 1173, 1172, 1176, 1177, 0413, 0414, 1180.</p>
Etat technique	Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière
Observations	<p>Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers. Période d'exploitation minière : octobre 1983 à octobre 1984.</p> <p>AP du 19/10/1994 prenant acte de la déclaration d'abandon partiel du site de Santro. AP 98-158 du 14/04/1998 supprimant les contrôles prévus par l'AP du 19/10/1994.</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	SANTRO	https:// mimausabdd.irsn.fr /#

Sélection du SIS

Statut	Soumis
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	

Précision des contours

Localisation	D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée
Cadastre	
Observations sur la numérisation	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	569403.0 , 6549004.0 (Lambert 93)
Superficie totale	51464 m ²
Perimètre total	1215 m
Précision des contours	

Liste parcellaire cadastrale

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
RAZES	0A	1170	11/04/2019
RAZES	0A	1173	11/04/2019
RAZES	0A	1171	11/04/2019
RAZES	0A	1172	11/04/2019
RAZES	0A	1180	11/04/2019
RAZES	0A	1181	11/04/2019
RAZES	0A	1176	11/04/2019
RAZES	0A	1177	11/04/2019
RAZES	0A	1174	11/04/2019
RAZES	0A	1179	11/04/2019
RAZES	0A	1182	11/04/2019
RAZES	0A	414	11/04/2019
RAZES	0A	1175	11/04/2019
RAZES	0A	409	11/04/2019
RAZES	0A	1178	11/04/2019

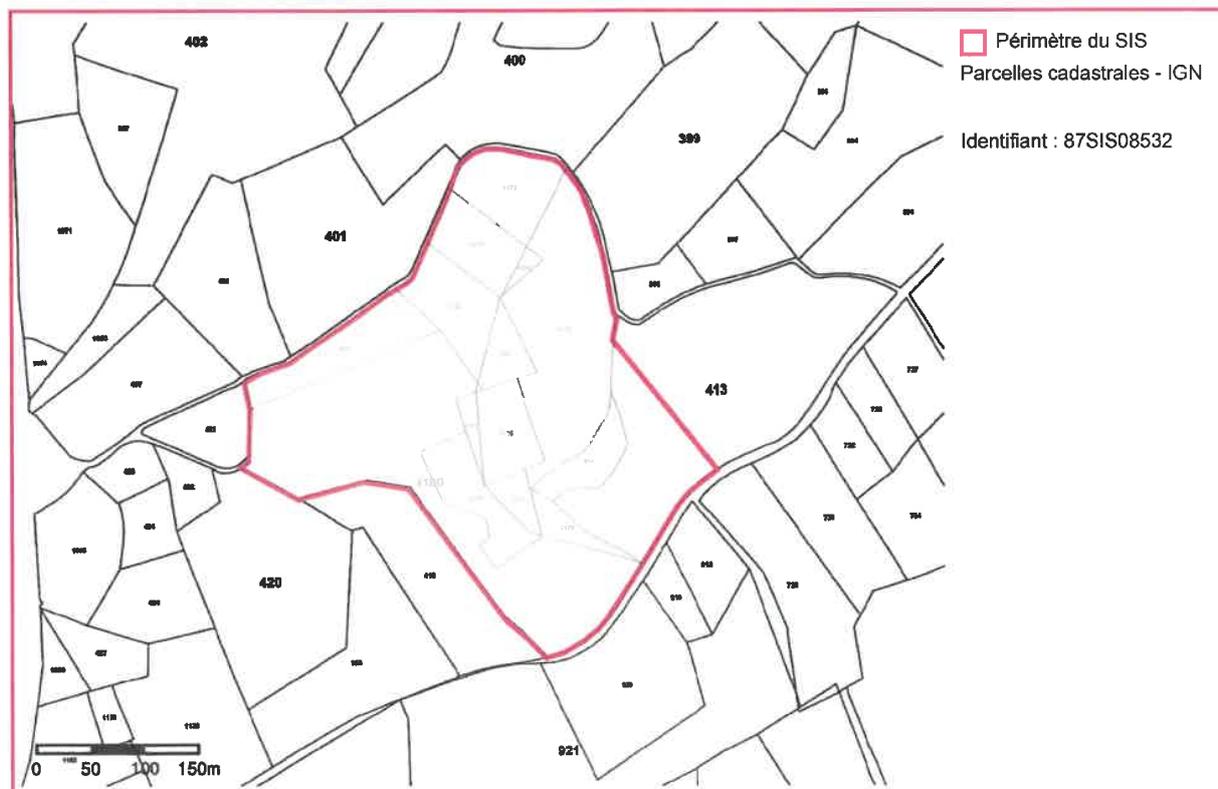
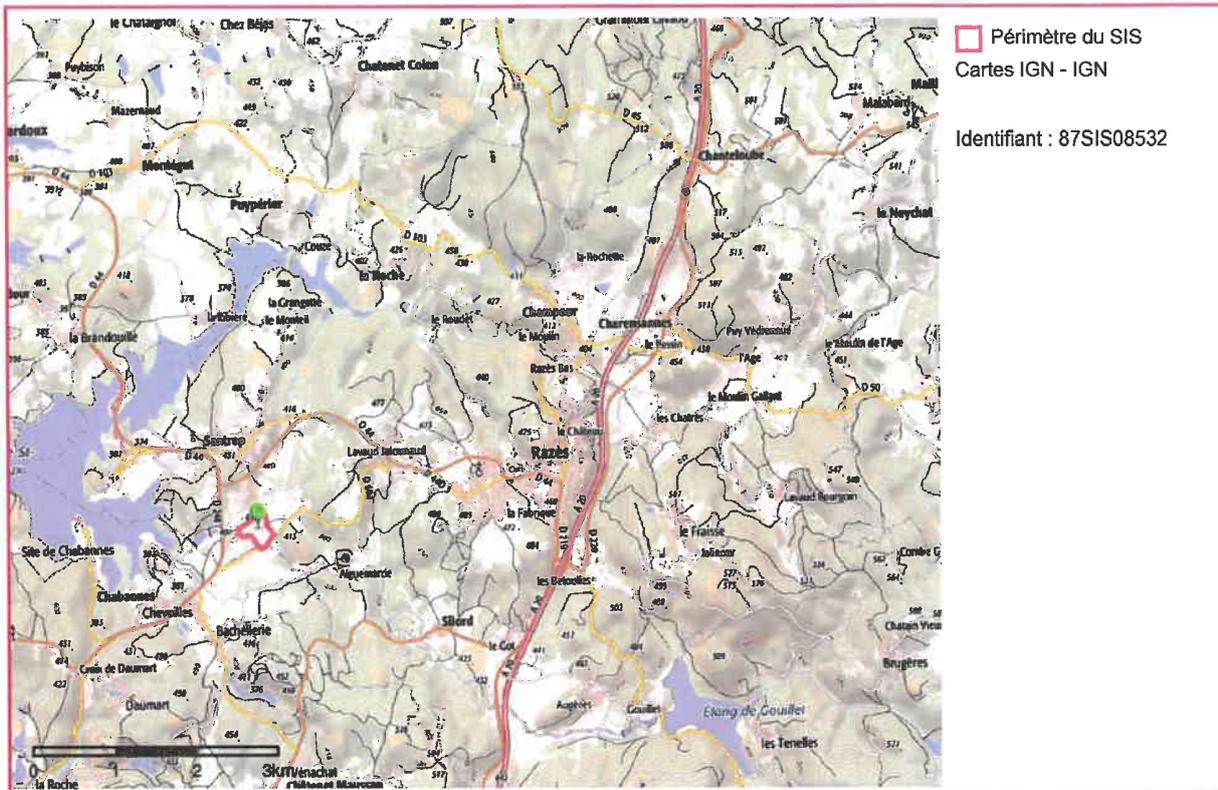
Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
Fiche site SANTRO		Oui

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
11/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
12/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
20/05/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	changement de statut pour modif IH direct
28/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH

Cartographie



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
 à l'arrêté du **20 AVR. 2021**
LE PREFET,
Pour le Préfet
le Secrétaire Général.


Jérôme DECOURS

Préfecture de la Haute-Vienne

87-2021-04-20-00008

Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2021/039 du 20
avril 2021 - création de secteurs d'information
sur les sols (SIS)



Préfecture de la Haute-Vienne
Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DL/BPEUP n° 2021/039 du 20 AVR. 2021

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la Haute-Vienne,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 2 avril 2021 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les absences d'avis émis par les communes des EPCI entre le 30/06/20 au 30/12/20 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 15/07/20 ;

Vu les absences d'observation du public recueillies entre le 15/01/21 et le 15/02/21 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Haute-Vienne ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 15/01/21 au 15/02/21 ;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Vienne,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'Environnement, les secteurs d'information des sols (SIS) sont créés pour l'Établissement Public de Coopération Intercommunale Communauté de Communes Ouest Limousin.

sur la commune de Sainte Marie de Vaux
Fiche SIS N° 87SIS08526

Ces secteurs d'information des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 - PUBLICATION

Les secteurs d'information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet : <http://www.georisques.gouv.fr>
L'arrêté est publié au recueil des actes administratif du département de la Haute-Vienne.

ARTICLE 3 - NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1, et des Directions Départementales des Territoires.

ARTICLE 4 - APPLICATION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Maire et président d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Limoges, le **20 AVR. 2021**
LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



JÉRÔME DECOURS



GÉORISQUES
Aidez connaître les risques sur le territoire

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	87SIS08526
Nom usuel	LE DOGNON
Adresse	Sainte marie de vaux
Lieu-dit	
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	SAINTE MARIE DE VAUX - 87162
Caractéristiques du SIS	Ancien site minier uranifère passé dans le droit commun (i.E. sorti de police des mines)
	Nature du chantier minier : Mine à ciel ouvert (MCO) Réaménagement : Comblement de la MCO, remise en place des stériles, adoucissement de la surface du sol selon les lignes naturelles, empierrage des pistes d'accès et du carreau, couverture avec la terre végétale d'origine de chaque parcelle. Restauration des clôtures originelles.
	Rejets d'eau dans le réseau d'écoulement des eaux de pluie. Passage de l'eau dans un bassin de décantation, pas de station de traitement.
	Localisation de la MCO : parcelles 1081, 1102, 0351, 0340, 0860 et 0341. Localisation de l'ancien carreau minier : parcelles 0336, 0337, 0338, 1121, 0341, 0860, 0892, 0357, 0335, 0352, 0843, 0351, 1107, 1102, 1103, 1106, 1128.
Etat technique	Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière
Observations	Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers. Période d'exploitation minière : 23 mars au 6 juin 1981. Étude d'impact réalisée le 17/07/1980. Déclaration d'abandon des travaux : AP de prise d'acte du 05/01/1982.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	le dognon	https://mimausabdd.irsnn.fr/index.php/Report/detailedReport?code_site=le_dognon

Sélection du SIS

Statut Soumis
Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection

Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée
Cadastre
Observations sur la numérisation

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 547723.0 , 6529980.0 (Lambert 93)
Superficie totale 20562 m²
Périmètre total 716 m
Précision des contours

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1139	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1107	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1125	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	892	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	338	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1106	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1124	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1123	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1121	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	357	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1127	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1122	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	860	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	341	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	340	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	337	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	336	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1129	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1128	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1126	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1104	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1081	28/05/2019
SAINTE MARIE DE VAUX	0B	1103	28/05/2019

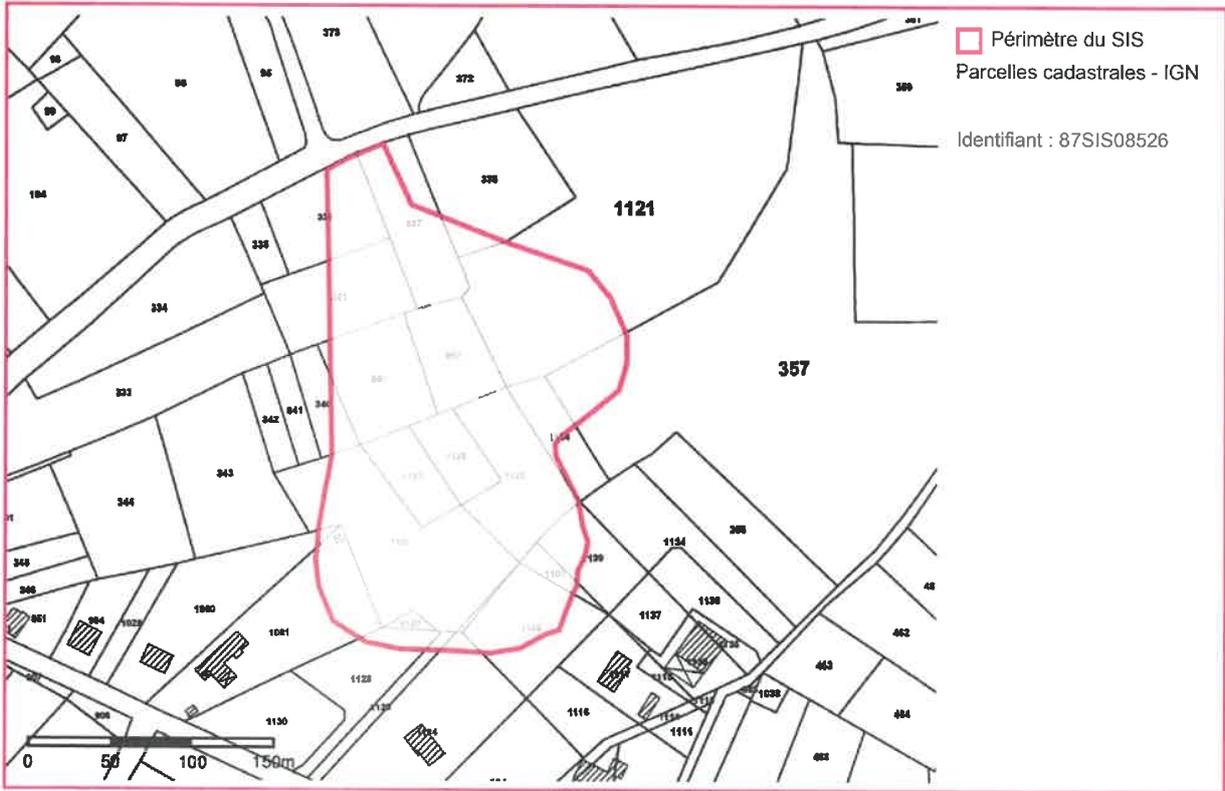
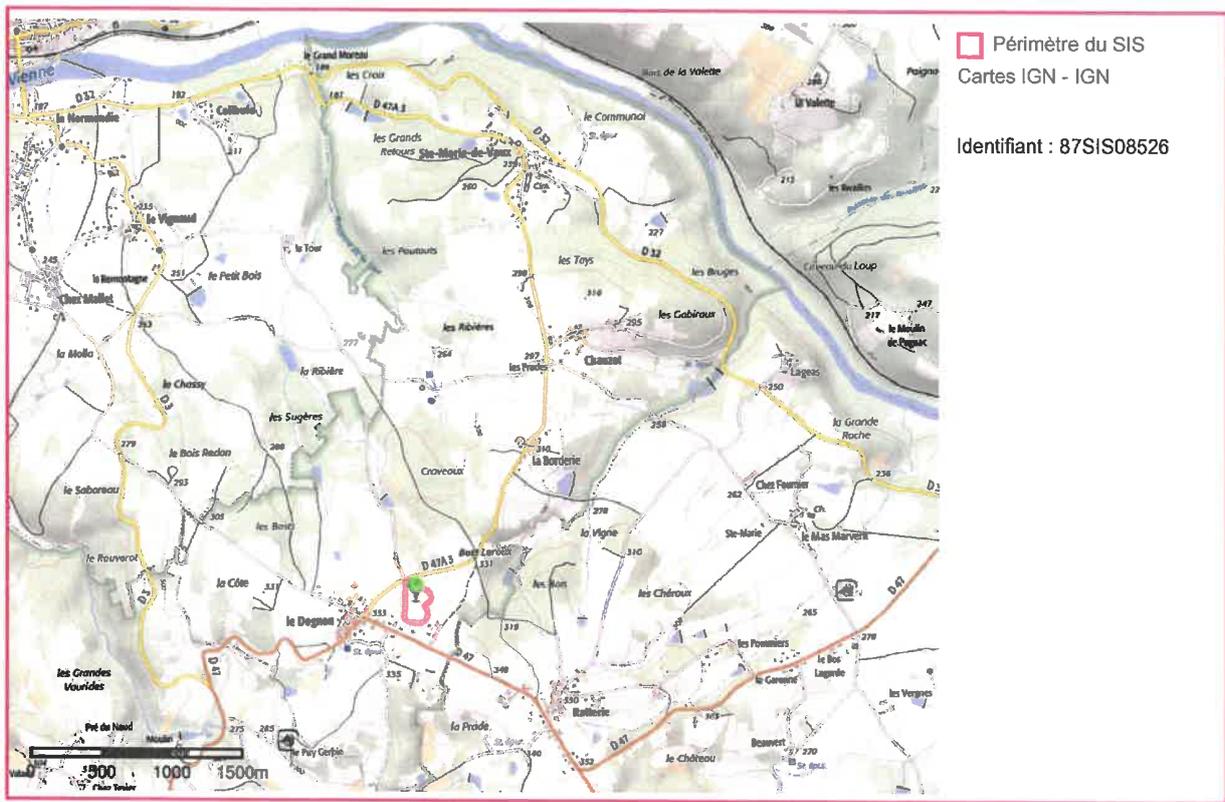
Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
fiche MCO	BdF Areva2008	Oui
fiche site	BdF Areva 2008	Oui
extrait mimausa		Oui

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
11/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
29/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
20/05/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	changement de statut pour modif IH direct
28/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH
26/03/2020	Demande de modification	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Passer les documents en diffusables
26/03/2020	Soumission pour validation	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs passés en diffusables

Cartographie



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
à l'arrêté du **20 AVR. 2021**

LE PREFET,
Pour le Préfet
le Secrétaire Général.

Jérôme DECOURS

Préfecture de la Haute-Vienne

87-2021-04-20-00009

Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2021/040 du 20
avril 2021 - création de secteurs d'information
sur les sols (SIS)



Préfecture de la Haute-Vienne
Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DL/BPEUP n° 2021/040 du 20 AVR. 2021

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la Haute-Vienne,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 2 avril 2021 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les absences d'avis émis par les communes des EPCI entre le 30/06/20 au 30/12/20 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 15/07/20 ;

Vu les absences d'observation du public recueillies entre le 15/01/21 et le 15/02/21 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Haute-Vienne ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 15/01/21 au 15/02/21;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Vienne,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'Environnement, les secteurs d'information des sols (SIS) sont créés pour l'Établissement Public de Coopération Intercommunale Communauté de Communes Haut Limousin en Marche.

sur la commune de Mailhac Sur Benaize
Fiche SIS N° 87SIS08528

Ces secteurs d'information des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – PUBLICATION

Les secteurs d'information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet : <http://www.georisques.gouv.fr>
L'arrêté est publié au recueil des actes administratif du département de la Haute-Vienne.

ARTICLE 3 - NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1, et des Directions Départementales des Territoires.

ARTICLE 4 - APPLICATION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maire et président d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Limoges, le **20 AVR. 2021**
LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



JÉRÔME DECOURS



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	87SIS08528
Nom usuel	LES MASGRIMAUDS
Adresse	Mailhac-sur-Benaize
Lieu-dit	les masgrimauds
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	MAILHAC SUR BENAIZE - 87090
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien site minier uranifère passé dans le droit commun (i.e. sorti de police des mines) Nature du chantier minier : mine à ciel ouvert (MCO)</p> <p>Le carreau était composé d'une aire de stockage du matériel, d'une aire de stockage du minerai, d'une installation de traitement des eaux mobile et de deux bassins de décantation. Réaménagement : MCO convertie en plan d'eau avec pose d'un périmètre de sécurité grillagé ; Remodelage de la verse à stérile en pente douce ; ancien carreau déséquipé et aire de stockage du minerai assainie par décapage ; remblayage des bassins de décantation.</p> <p>Localisation des verses : parcelles 0039, 0047, 0046, 0049, 0045, 0040, 0041, 0042, 0043, 0044, 0050, 0051, 0052, 0053, 0054, 0726, 0055, 0056, 0724. Localisation de la MCO : parcelles 0047, 0048, 0049, 0054, 0055, 0056, 0724, 0776, 0772, 0774, 0057. Localisation de l'ancien carreau minier : parcelles 0724, 0772, 0039, 0048, 0061, 0725, 0774, 0060, 0059, 0058, 0065, 0066 et 0064.</p>
Etat technique	Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière
Observations	<p>Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers. Période d'exploitation minière : avril 1982 à octobre 1986.</p> <p>Arrêté Préfectoral actant de l'arrêt définitif des travaux miniers et prescrivant une surveillance complémentaire de l'environnement : 12/07/2002. Arrêté préfectoral de second donné acte du 29/04/2019 Restrictions d'usage au profit de l'état interdisant la construction d'habitation et usage des sols mais permettant la construction d'une centrale photovoltaïque.</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	MASGRIMAUDS (LES)	https://mimausabdd.irsn.fr/#

Sélection du SIS

Statut	Soumis
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	

Précision des contours

Localisation	D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée
Cadastre	
Observations sur la numérisation	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	572447.0 , 6582234.0 (Lambert 93)
Superficie totale	143554 m ²
Perimètre total	1903 m
Précision des contours	

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	53	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	55	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	54	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	776	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	772	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	724	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	56	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	52	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	58	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	66	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	51	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	50	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	49	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	725	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	61	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	60	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	59	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	57	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	48	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	47	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	46	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	42	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	726	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	64	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	39	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	747	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	65	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	774	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	44	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	43	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	45	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	41	11/04/2019
MAILHAC SUR BENAIZE	0A	40	11/04/2019

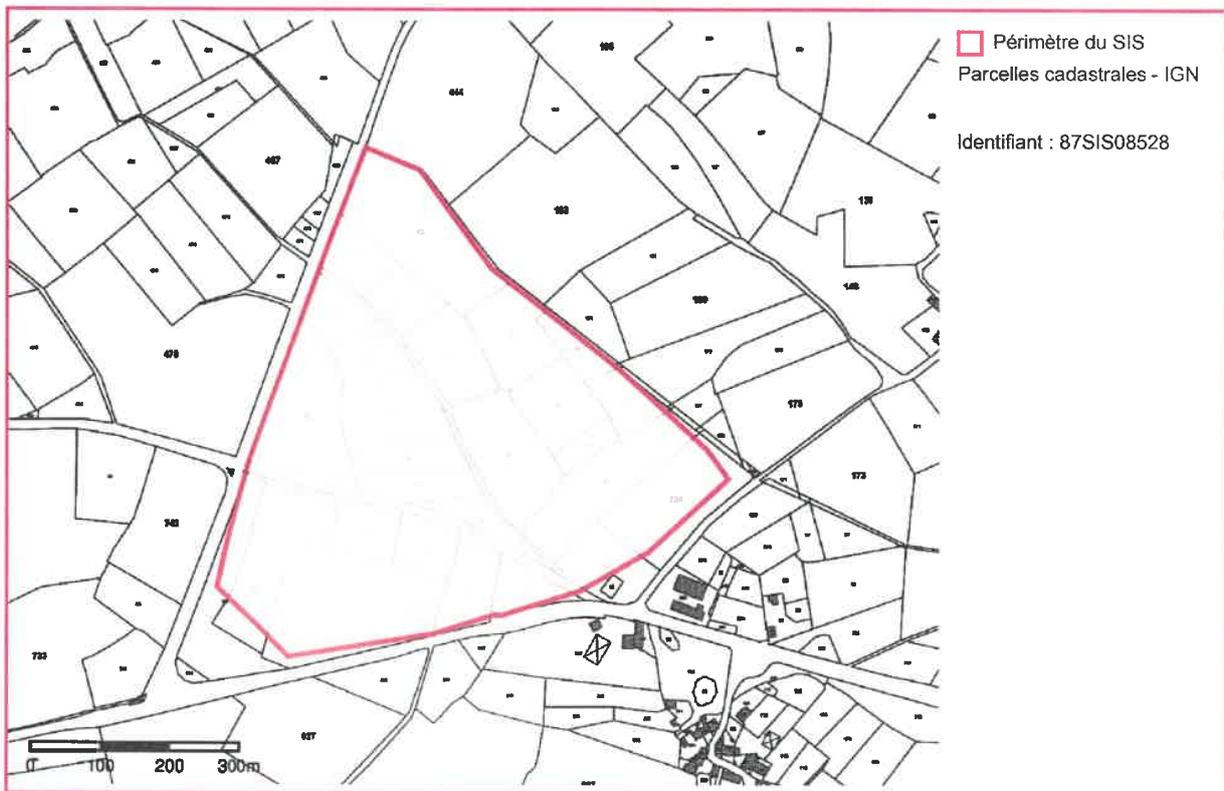
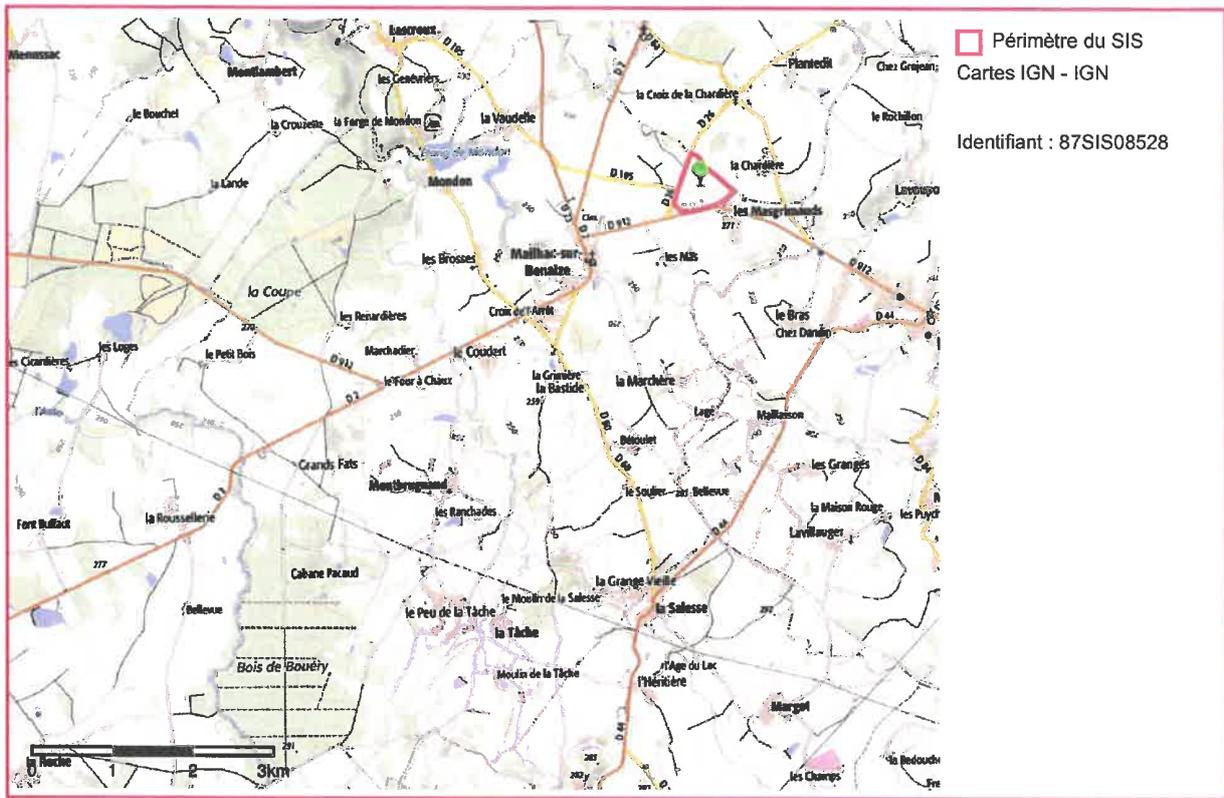
Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
Fiche site LES MASGRIMAUDS		Oui
AP2	intitule rupce	Oui
Extrait cadastral du site		Oui
Vue aérienne du site		Oui

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
11/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
12/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
20/05/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	changement de statut pour modif IH direct
28/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH
26/03/2020	Demande de modification	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Passer docs en diffusables
26/03/2020	Soumission pour validation	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs passés en diffusables
26/03/2020	Soumission pour validation	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs passés en diffusables

Cartographie



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
à l'arrêté du **20 AVR. 2021**

LE PREFET,
Pour le Préfet
le Secrétaire Général


Jérôme DECOURS

Préfecture de la Haute-Vienne

87-2021-04-20-00005

Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2021/041 du 20
avril 2021 - création de secteurs d'information
sur les sols (SIS)



Préfecture de la Haute-Vienne
Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DL/BPEUP n° 2021/041 du 20 AVR. 2021

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la Haute-Vienne,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 2 avril 2021 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les absences d'avis émis par les communes des EPCI entre le 30/06/20 et le 30/12/20 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 15/07/20 ;

Vu les absences d'observation du public recueillies entre le 15/01/21 et le 15/02/21 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Haute-Vienne ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 15/01/21 au 15/02/21;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Vienne,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'Environnement, les secteurs d'information des sols (SIS) sont créés pour l'Établissement Public de Coopération Intercommunale Communauté de Communes Gartempe Saint Pardoux.

sur la commune de Saint Sornin Leulac
Fiche SIS N° 87SIS08530

Ces secteurs d'information des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – PUBLICATION

Les secteurs d'information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet : <http://www.georisques.gouv.fr>
L'arrêté est publié au recueil des actes administratif du département de la Haute-Vienne.

ARTICLE 3 - NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1, et des Directions Départementales des Territoires.

ARTICLE 4 - APPLICATION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maire et président d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Limoges, le **20 AVR. 2021**

**LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**



JÉRÔME DECOURS



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	87SIS08530
Nom usuel	MONTULAT
Adresse	SAINT SORNIN LEULAC
Lieu-dit	Montulat
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	SAINT SORNIN LEULAC - 87180
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien site minier uranifère passé dans le droit commun (i.e. sorti de police des mines) Nature du chantier minier : mine à ciel ouvert (MCO) - en eau. Réaménagement en 1986 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • talutage en pente douce des parements de la verse, • mise en place de terre végétale sur l'ensemble des talus remodelés, <p>Réaménagement complémentaire (AP du 01/04/1988) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • reprofilage des parements hors d'eau de la fosse, • modelé de l'entrée de l'excavation et du parement ouest, • aménagement d'un sentier en bordure haute du plan d'eau, • plantation d'essences arbustives en bordure de fosse. <p>Mise en sécurité en 2013 par pose clôture périphérique .</p> <p>Restent en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mine à ciel ouvert en eau • Un bâtiment à structures métalliques et bardage de 200 m2 cédé au club de plongée en 1991 • Une arrivée électrique et téléphone • Un transformateur + une armoire de distribution basse tension placée dans un abri • Clôture de sécurité en amont de la fosse • Matériel utilisé par les plongeurs (une plate-forme au milieu du plan d'eau, bidons, bouées, tuyaux flexibles...). <p>Localisation des verses : parcelle 0090, 0094, 0093. Localisation de la MCO : parcelle 0093. Localisation de l'ancien carreau minier : parcelles 0090, 0094, 0093.</p>
Etat technique	Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière
Observations	<p>Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers. Période d'exploitation minière : 08/1979 à 03/1983.</p> <p>Arrêté préfectoral 96-209 du 14/06/1996 relatif à l'arrêt définitif des travaux et d'utilisation d'installations minières. Des restrictions d'usage conventionnelles de droit privé au profit de l'état sont établies dans cet AP. Elles consistent en une interdiction de construction de bâtiments lourds, de travaux de voirie sauf ceux nécessaires à l'accès au site, de forages, de travaux miniers et d'ouverture de carrière. De plus l'arrêté préfectoral du 14/06/1996 précise que l'eau de la MCO ne pourra pas être utilisée pour l'alimentation humaine.</p>

Arrêté préfectoral 99-389 du 20/07/1999 accordant la suppression des contrôles de l'arrêté 96-209.

Arrêté préfectoral de second donné acte du du 29/04/2019.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	MONTULAT	https://mimausabdd.irsn.fr/#

Sélection du SIS

Statut Soumis

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection

Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée

Cadastre

Observations sur la numérisation

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 571770.0 , 6569070.0 (Lambert 93)

Superficie totale 231039 m²

Perimètre total 2441 m

Précision des contours

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT SORNIN LEULAC	ZM	93	11/04/2019
SAINT SORNIN LEULAC	ZM	94	11/04/2019
SAINT SORNIN LEULAC	ZM	90	11/04/2019
SAINT SORNIN LEULAC	ZM	55	11/04/2019

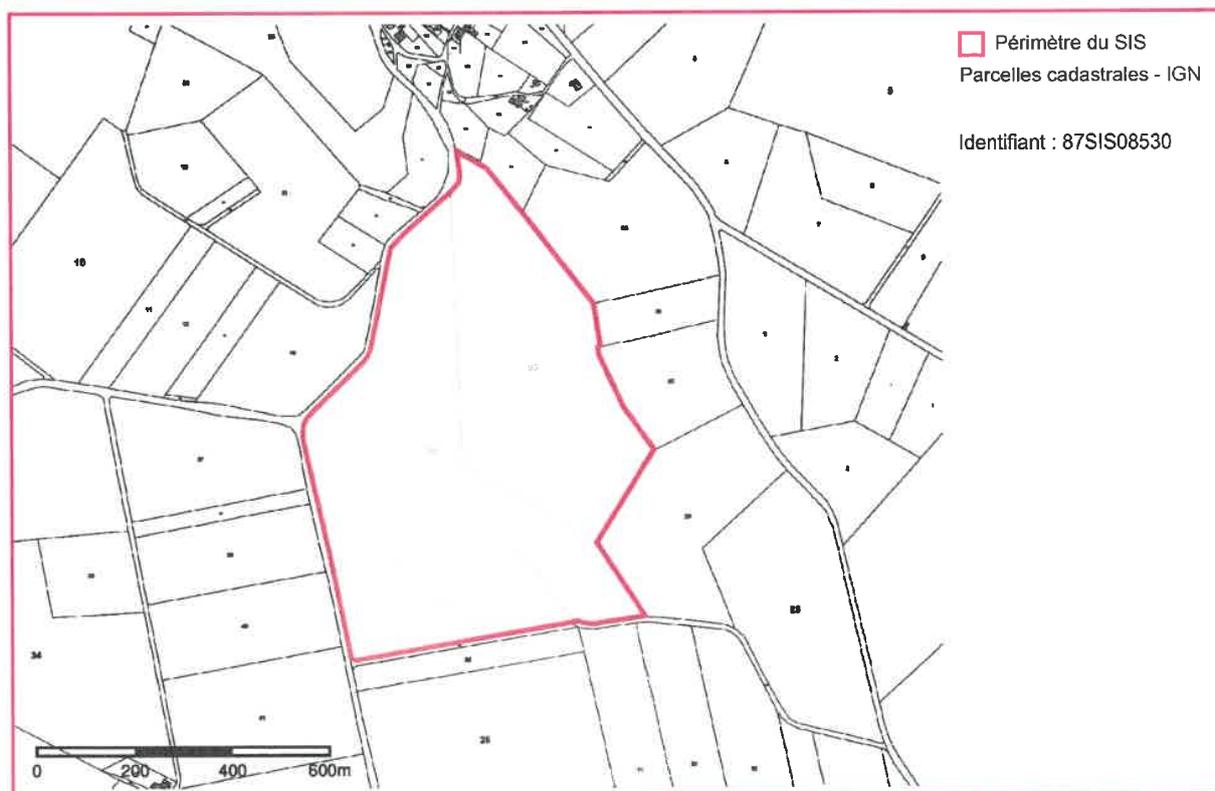
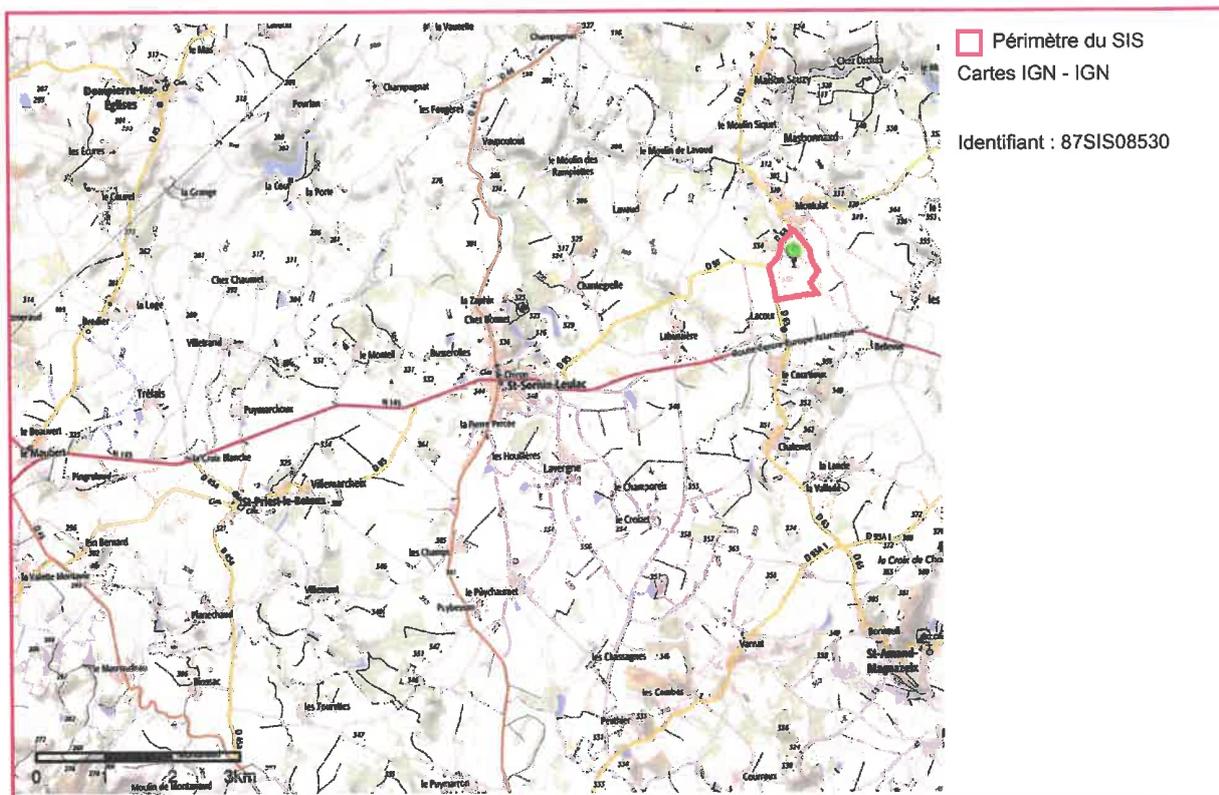
Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
Fiche site MONTULAT		Oui
Extrait cadastral du site		Oui
AP2		Oui

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
11/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
12/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
20/05/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	changement de statut pour modif IH direct
28/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH
26/03/2020	Demande de modification	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Passer les docs en diffusables
26/03/2020	Soumission pour validation	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs passés en diffusables

Cartographie



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
à l'arrêté du **20 AVR. 2021**

LE PREFET,
Pour le Préfet
le Secrétaire Général.

Jérôme DECOURS

Préfecture de la Haute-Vienne

87-2021-04-20-00006

Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2021/042 du 20
avril 2021 - modification de secteurs
d'information sur les sols (SIS)



Préfecture de la Haute-Vienne
Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DL/BPEUP N° 2021/042 du 20 AVR. 2021

MODIFICATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la Haute-Vienne,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu l'arrêté du 20/02/19 instaurant des secteurs d'informations sur les sols sur l'EPCI Limoges Métropole ;

Vu le rapport et les propositions du 2 avril 2021 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les absences d'avis émis par les communes des EPCI entre le 30/06/20 au 30/12/20 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 15/07/20 ;

Vu les absences d'observation du public recueillies entre le 15/01/21 et le 15/02/21 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Haute-Vienne ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 15/01/21 au 15/02/21 ;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Vienne,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'Environnement, les secteurs d'information des sols (SIS) sont ajoutés pour l'Établissement Public de Coopération Intercommunale Communauté Urbaine Limoges Métropole.

sur la commune de Limoges
Fiche SIS N° 87SIS11800

sur la commune de Bonnac-La-Côte
Fiche SIS N° 87SIS08521

Ces secteurs d'information des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – PUBLICATION

Les secteurs d'information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet : <http://www.georisques.gouv.fr>

L'arrêté est publié au recueil des actes administratif du département de la Haute-Vienne.

ARTICLE 3 - NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1, et des Directions Départementales des Territoires.

ARTICLE 4 - APPLICATION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maires et président d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Limoges, le **20 AVR. 2021**

LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



JÉRÔME DECOURS



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	87SIS11800
Nom usuel	EMULSIONS ROUTIERES DU LIMOUSIN (ERL)
Adresse	10 Rue de la Perdrix
Lieu-dit	
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	LIMOGES - 87085
Caractéristiques du SIS	
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	<p>La Société ERL a exploité de 1998 à 2009 une usine de fabrication de bitume. L'activité pendant cette période était classée sous le régime déclaratif au titre de la législation des ICPE.</p> <p>Auparavant le site était exploité depuis 1967 pour la même activité par la Société ESSO , propriétaire du terrain et des bâtiments.</p> <p>ERL a notifié la cessation d'activité totale du site en septembre 2009 (réception par l'Inspection le 02/10/2009). L'arrêt de la production a eu lieu en janvier 2009 et le démantèlement de l'usine en juillet 2010.</p> <p>Il ressort du résultat de ces analyses la présence de 3 zones d'impact principales au niveau des sols en hydrocarbures et en plomb. On note également des impacts moindres en hydrocarbures et en métaux comme l'arsenic, le cuivre, le mercure et le zinc ; la présence d'arsenic pouvant provenir du fond géochimique local.</p> <p>La Société SECHE ECO SERVICES a été mandatée par l'exploitant pour réaliser des travaux d'excavation des terres polluées, au niveau des points les plus pollués, qui se sont déroulés en novembre et décembre 2011.</p> <p>Un mémoire de cessation d'activité (mémoire de réhabilitation reçu le 28 octobre 2011 complété en dernier le 18 avril 2012) incluant la description des travaux et les justificatifs de traitement des terres excavées a été adressé à l'Inspection des Installations Classées. Une visite d'inspection en date du 8 novembre 2012 a permis d'effectuer le récolement de ces travaux.</p> <p>Les derniers résultats d'analyses des eaux souterraines au droit du site, transmis à ce jour à l'Inspection des Installations Classées, correspondant aux campagnes de mesure de mars et de septembre 2014, ne montrent pas d'impact significatif pour les paramètres suivis (Pb, Cu, Hg, Zn, As et hydrocarbures).</p> <p>L'analyse des risques résiduels au sens de la méthodologie nationale en matière de sites et sols pollués, fournie dans le cadre du mémoire de cessation d'activité, conclut qu'après traitement des spots de pollution les plus impactés, l'état du site est compatible avec un usage</p>

futur non sensible de type industriel, artisanal, commercial avec accueil du public, au rez de chaussée d'un bâtiment construit sans niveau de sous sol.
Des servitudes d'utilité publiques ont été envisagées mais n'ont pas abouti.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	87.0036	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=87.0036

Sélection du SIS

Statut	En édition
Critère de sélection	Terrains concernés à risques gérés
Commentaires sur la sélection	

Précision des contours

Localisation	D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée
Cadastre	Périmètre conforme au parcellaire IGN / conforme au plan cadastral (cadastre.gouv.fr)
Observations sur la numérisation	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	562040.0 , 6527081.0 (Lambert 93)
Superficie totale	6110 m ²
Perimètre total	619 m
Précision des contours	Bonne

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LIMOGES	TY	87	06/04/2020

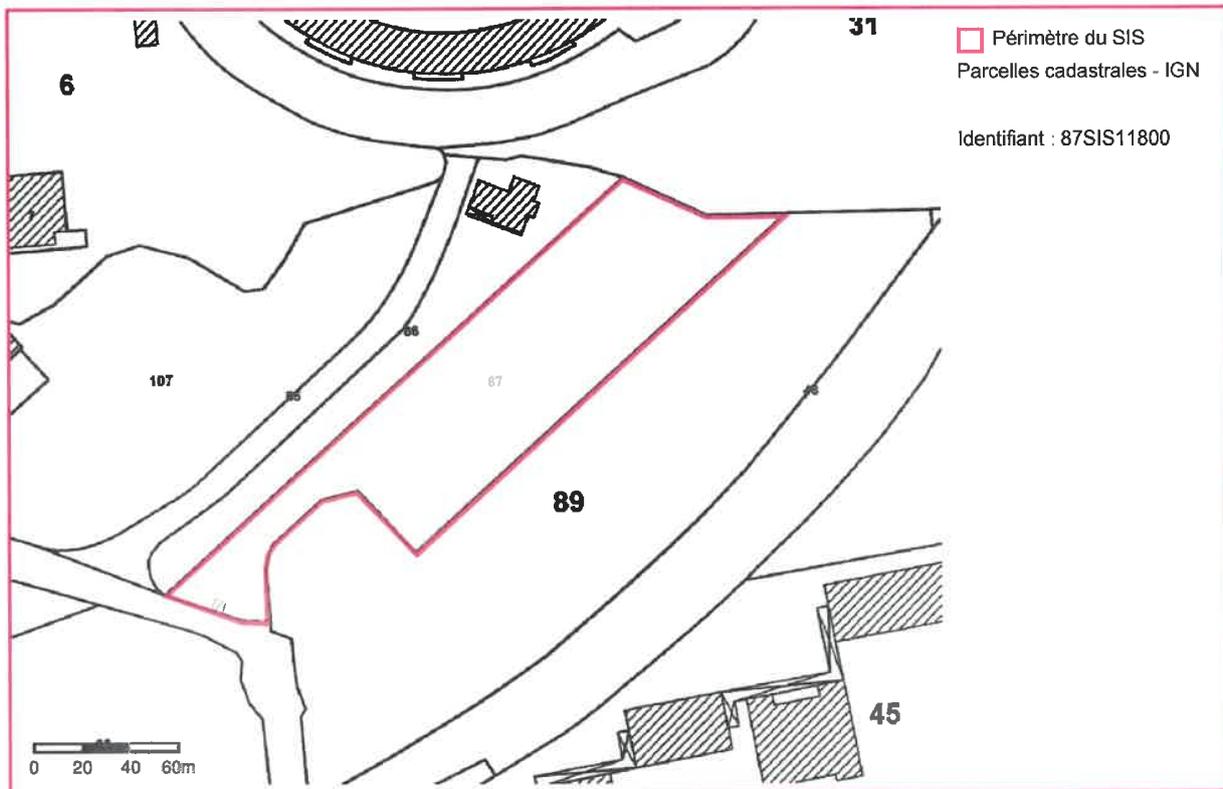
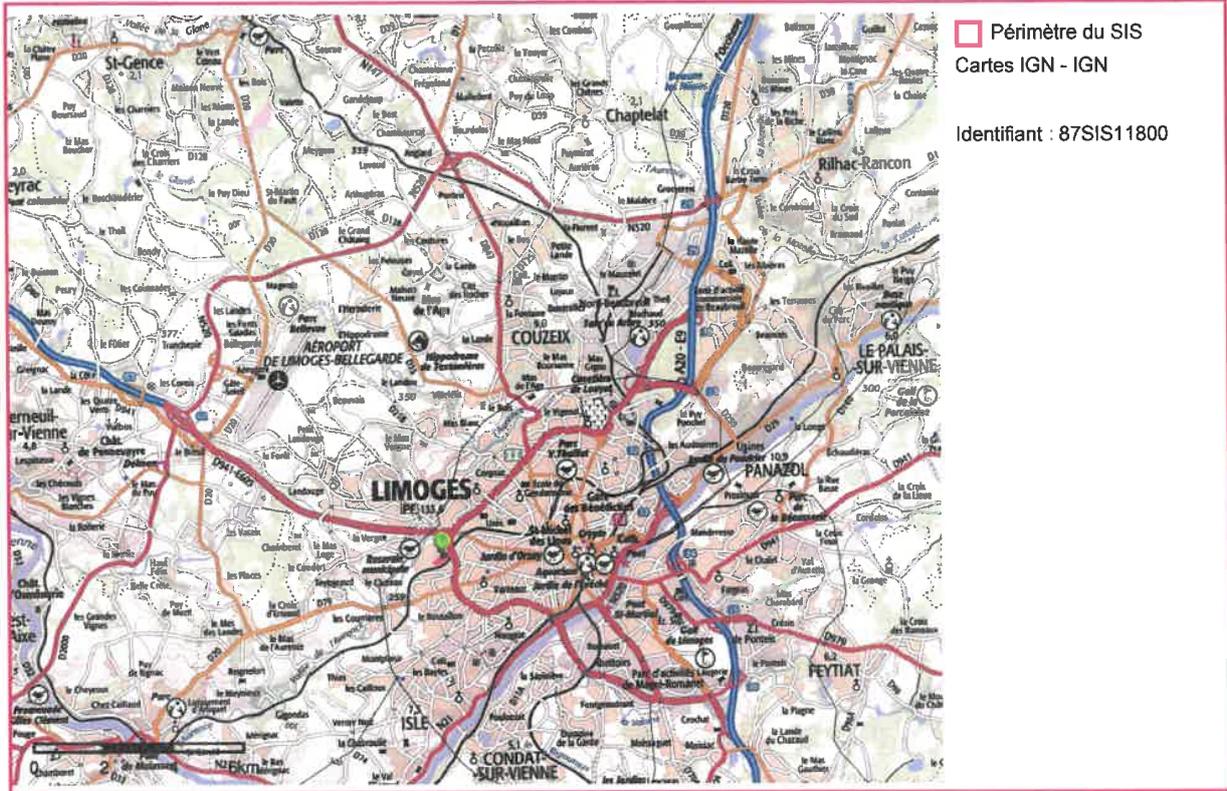
Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
-------	-------------	------------

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
01/04/ 2020	Création	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	

Cartographie



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
 à l'arrêté du **20 AVR. 2021**
LE PREFET,
 Pour le Préfet
Le Secrétaire Général


Jérôme DECOURS



Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	87SIS08521
Nom usuel	BONNAC
Adresse	Le breuil
Lieu-dit	Le breuil
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	BONNAC LA COTE - 87020
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien site minier uranifère passé dans le droit commun (i.e. sorti de police des mines). Situé en plein bois.</p> <p>Nature des chantiers miniers : Travaux Miniers Souterrains (TMS). Réaménagement entre mars et mai 1992 : Un drainage des eaux en provenance de la descenderie a été mis en place. La plateforme (carreau) de stockage de produits de creusement a été remodelée. Il reste en place deux bassins de décantation, le plus haut contient 1 m d'eau avec une paroi ouverte pour l'écoulement et le plus bas est en zone humide.</p> <p>Localisation des verses : parcelles 0219, 0220, 0162, 0161, 0160, 0159 et 0165. Localisation de l'ancien carreau minier : parcelles 0159, 0143</p>
Etat technique	Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière
Observations	<p>Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers. Période d'exploitation minière : avril 1979 à mai 1980.</p> <p>Arrêté donnant acte de la déclaration et de l'arrêt définitif des travaux et d'utilisation d'installations minières (AP 1+2) : 31/07/2017 Aléas miniers (géotechniques) portés à la connaissance de la mairie de Bonnac par courrier préfectoral du 30 juin 2017.</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	BONNAC LA COTE	https://mimausabdd.irsn.fr/#

Sélection du SIS

Statut Soumis
Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection

Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée
Cadastre
Observations sur la numérisation

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 567517.0 , 6540334.0 (Lambert 93)
Superficie totale 35212 m²
Périmètre total 1304 m
Précision des contours

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BONNAC LA COTE	AE	161	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	160	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	159	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	162	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	144	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	158	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	220	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	143	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	219	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	165	23/05/2019

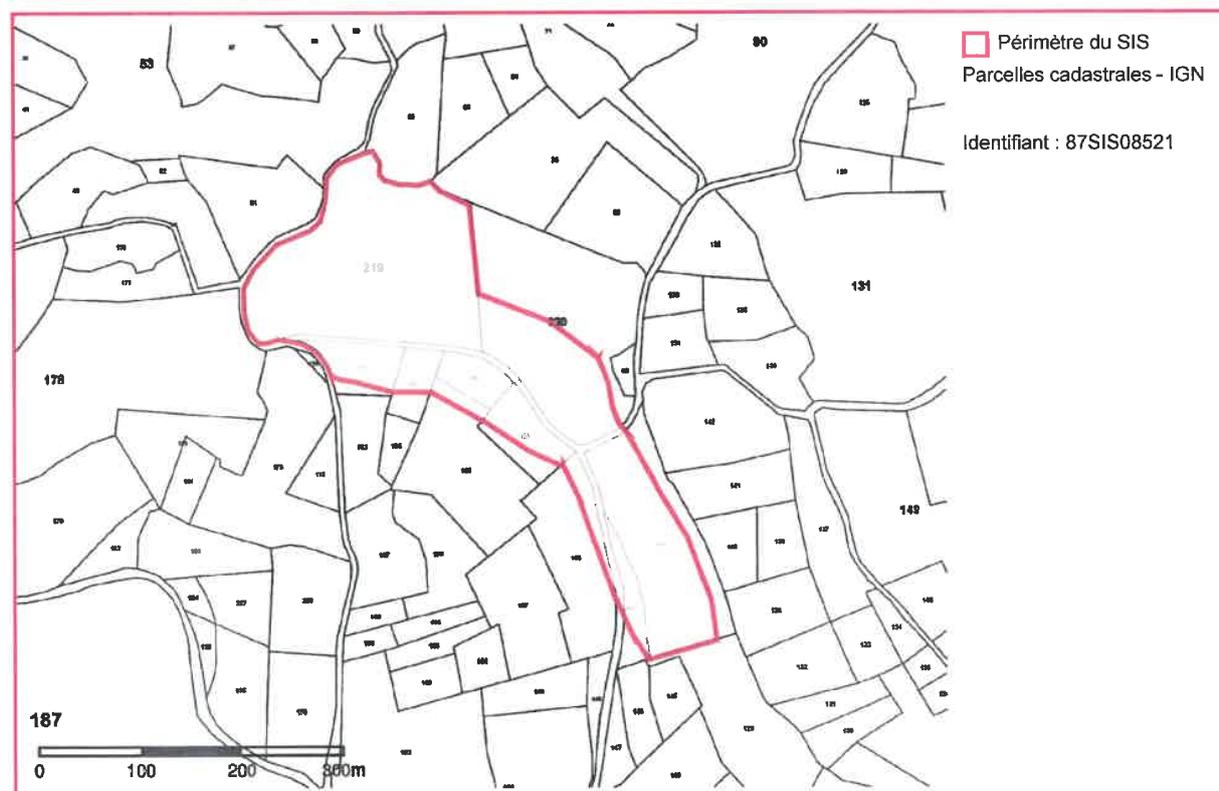
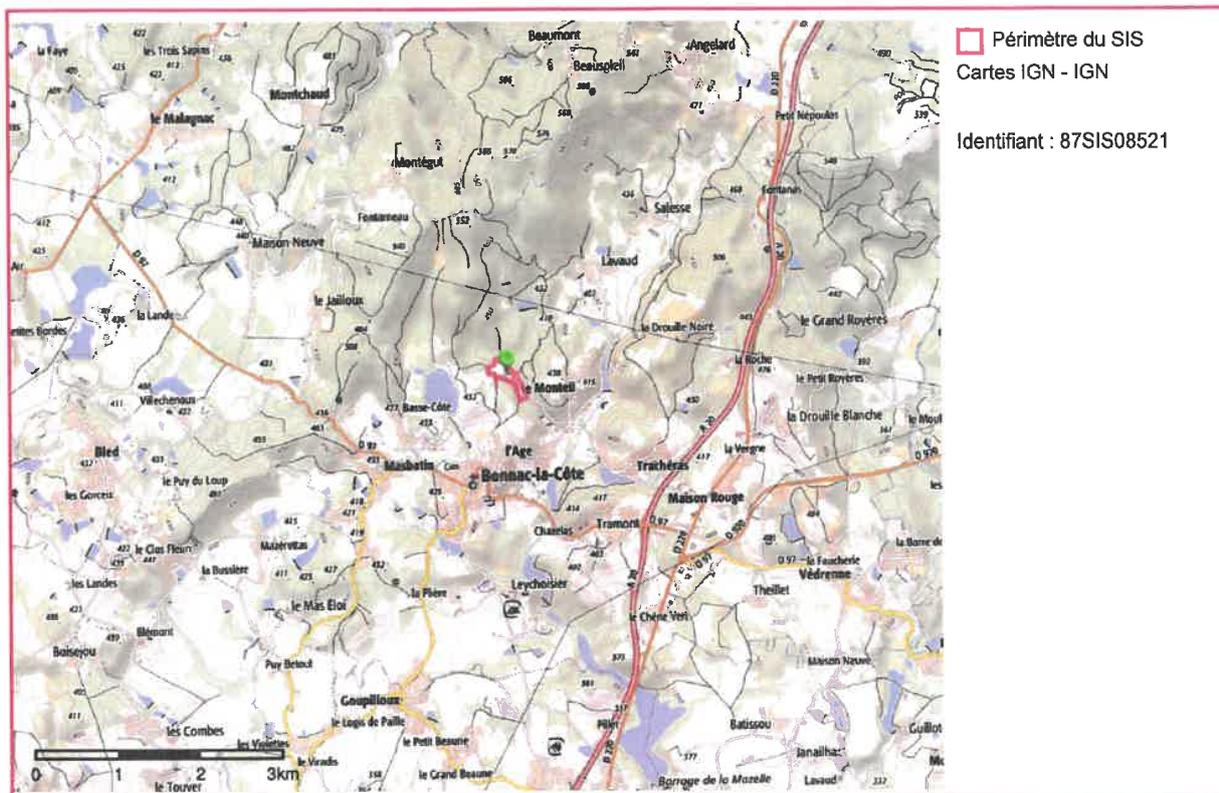
Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
plan compteur verse		Non

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
10/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
12/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
26/04/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	ajouter les docs disparus
23/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH

Cartographie



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
à l'arrêté du 20 AVR. 2021

LE PREFET,
Pour le Préfet
le Secrétaire Général.


Jérôme DECOURS